



Compte rendu
CHSCT du 2 mars 2022

Évreux, le 4 mars 2022

Représentants du personnel présents :

<u>Solidaires Finances : 3 sièges de titulaires</u> - Jean-Baptiste COUTELIS - Jean-Christian ETIENNE - Aurélie HERKOUS - Benoît COURTAUT	<u>FO : 1 siège de titulaire</u> - Fabien DUBOS <u>CGT : 1 siège de titulaire</u> - Arnaud TALARD
--	--

Le comité d'hygiène et sécurité et conditions de travail (CHSCT) de l'Eure s'est réuni le 2 mars en présentiel. Après lecture des déclarations liminaires, la Présidente du CHSCT nous a indiqué que les réponses concernant l'ordre du jour seront données lors du déroulement de la séance.

En préambule, la Présidente du CHSCT a exprimé le souhait que les nouvelles structures créées suite au NRP fonctionnent. Elle a indiqué également que la Direction veillerait aux conditions de vie au travail des agent-es et à la qualité de l'accueil des usager-ères.

La nouvelle Directrice a prévu des visites de service et a rappelé que ces visites ne sont pas seulement protocolaires mais peuvent être l'occasion de temps d'échange avec les agent-es.

Elle a aussi indiqué qu'elle souhaitait que le groupe de travail sur un plan pluriannuel de désamiantage, demande formulée par Solidaires Finances à de maintes reprises, soit réalisé.

Solidaires Finances a une nouvelle fois dénoncé le fait que ce CHSCT se déroulait sans secrétaire-animatrice, l'intérim est actuellement exercé par l'assistant de prévention qui est déjà fortement sollicité de par ses fonctions. Nous avons demandé qu'une solution soit apportée rapidement, soit en demandant que l'intérim soit assuré par un-e secrétaire-animateur-riche d'un autre département, ou par le recrutement d'un-e contractuel-le. La Présidente du CHSCT nous indique qu'elle en fera part lors d'une réunion nationale des Présidents de CHSCT prévu le 15 mars.

Nous sommes ensuite passés à l'ordre du jour.

2) Désignation par les représentants du personnel du secrétaire du CHSCT :

La secrétaire du CHSCT ayant quitté ses fonctions au 1^{er} mars, les représentant-es du personnel ont dû élire un nouveau secrétaire. Pour rappel, le secrétaire du CHSCT établit l'ordre du jour en étroite collaboration avec la Présidente du CHSCT, contrôle et signe les procès-verbaux...

En l'absence d'autres candidatures, Solidaires Finances a proposé la candidature de Jean-Baptiste COUTELIS. Il est élu à 4 voix pour et 1 contre.

1) Approbation du procès-verbal du 7 octobre 2021 :

Le procès-verbal du 7 octobre 2021 n'ayant pas pu être visé par l'ancienne secrétaire du CHSCT, son approbation est reportée au prochain CHSCT.

3) Restitution des conclusions de la psychologue du travail pour le SDIF de Louviers :

Le CHSCT de l'Eure a décidé par délibération en date du 19 avril 2021 de mettre en place l'intervention d'un psychologue du travail.

La psychologue du travail a recueilli les données lors de différents groupes de travail, au courant du mois de décembre. Ses conclusions ont fait l'objet d'une restitution au comité de pilotage le 11 janvier dernier. Le taux de participation, 74 %, est très significatif.

Solidaires Finances a rappelé que les remarques formulées par la psychologue du travail sont les mêmes que celles formulées par les représentant-es du personnel depuis des années. Il est à espérer que les conclusions d'une professionnelle externe seront plus écoutées et entendues, car pour reprendre les termes de la présidente, « cet exemple doit servir à anticiper sur le management pour éviter que ça ne se reproduise ailleurs ».

Solidaires Finances a également indiqué, outre l'aspect métier, que ce constat était transposable à de nombreux services dans le département. La Direction doit maintenant prendre ses responsabilités et mettre en place un plan d'actions et accompagner les responsables dans les changements décidés.

Les conclusions émises par la psychologue du travail doivent permettre de trouver des axes de réflexion pour améliorer les conditions de travail des agent-es. Selon les premiers retours auprès du Médecin du Travail (MT), cette démarche a été très bien perçue par les agent-es.

Des restitutions ont également été faites auprès des cadres et des agent-es du SDIF le 2 mars après-midi.

Le comité de pilotage doit se réunir prochainement pour programmer des groupes de travail afin d'élaborer un plan d'actions.

4) Présentation du budget 2022 :

Le budget 2022 du CHSCT s'élève à 69.025 € (déduction faite de la réserve de 6 %). Solidaires Finances a privilégié les formations de recyclage afin d'éviter les pertes de compétences dans les services. Ont ainsi été validés les financements des formations PSC1 et habilitations électriques. Concernant la formation sur le stress au travail, il a été convenu d'un cofinancement entre le CHSCT et la Direction.

Il a été également acté le financement d'une demi-journée supplémentaire pour la psychologue du travail, correspondant à la restitution le jour même auprès des cadres et des agent-es du SDIF.

Solidaires Finances a accepté de financer la réfection et la modification de l'allée du personnel au CFIP de Vernon. De par sa nature, la réfection de l'allée entre le parking et le CFIP de Vernon sera prise en charge par la DDFIP.

Le CHSCT a validé l'achat de mobiliers et petits équipements bureautiques demandés par le Médecin du Travail.

Bien qu'insuffisant mais afin d'initier une politique volontariste, Solidaires Finances souhaitait qu'une partie du budget du CHSCT soit consacrée au désamiantage, en particulier à Louviers où des dalles amiantées sont dégradées (voir compte-rendu du CHSCT du 7 octobre 2021). Le désamiantage représentant un budget très conséquent, le budget du CHSCT ne suffira pas et la Direction ne dispose pas des crédits nécessaires pour compléter ce financement.

5) Présentation des travaux du CFIP de Pont-Audemer (pilotes par SPIB-2C) :

Avec la création du SIE démétropolisé à Pont-Audemer, la DGFIP va désamianter le rez-de-chaussée du CFIP de Pont-Audemer. Selon le calendrier prévisionnel, le chantier débutera officiellement début mai et devrait se terminer fin décembre. Le marché public d'appel d'offres est clos depuis le 2 mars au soir.

Solidaires Finances a demandé que des visites préalables avant travaux soient réalisées avec les entreprises et les acteurs de prévention (MT, ISST, AP, représentant-es du personnel). La Direction nous a indiqué qu'elle accédait à notre demande.

Trois phases de travaux sont prévues : en premier lieu, le plateau du SIE, ensuite l'ancien plateau du SPF et enfin le local archives du SGC. Les locaux concernés par les deux premières phases seront condamnés en même temps. L'accès du personnel sera également condamné et les agent-es pourront accéder au bâtiment

par l'entrée du public ou l'accès du personnel via le SGC.

Solidaires Finances a également interrogé la Direction sur les modalités pratiques (encore floues) pendant la durée des travaux. Les déménagements des agent-es et mobiliers (bureaux, archives) devraient être réalisés au courant du mois de mars, avant la campagne IR, par les agents techniques et une entreprise spécialisée.

Concernant les armoires/archives, il est envisagé de les rapatrier dans les services « absorbants » : les armoires du SIE seront transférées à Louviers, celles du SIP à Bernay et celles du SPF à Evreux.

Concernant les agent-es, les collègues de l'antenne SIE seront positionnés sur l'ancien plateau du SIP. Les collègues de la task-force SGC Les Andelys/Trésorerie Hospitalière 76 seront installés dans les bureaux du cadastre. Les collègues du SGC seront installés sur le plateau du SIP après le retour des agent-es du SIE dans les locaux rénovés.

Solidaires Finances a demandé pourquoi une solution de relogement dans des locaux provisoires n'a pas été proposé. Selon la Direction, il y aurait trop de contraintes (budgétaires, informatiques...) pour mettre en place cette solution.

Solidaires Finances a également interrogé la Direction sur la possibilité d'un télétravail étendu pendant les travaux. Les responsables des pôles métiers et pilotage et ressources n'étant pas présents, la Direction va étudier cette possibilité.

6) Questions diverses :

Solidaires Finances a demandé où en était le déploiement des 10 capteurs de CO2 reçus par la Direction. Ils n'ont pas encore été installés et la Direction étudie encore dans quels lieux ils seraient déployés.

Le Médecin du Travail a fait un point sur la situation sanitaire. Depuis janvier, la Direction a recensé 80 cas COVID et 72 situations de cas-contacts. Le protocole sanitaire a également évolué : en cas de contact à risque et avec un schéma vaccinal complet, un seul test à J+2 doit être réalisé. Le certificat d'isolement (test positif) suffit à lui seul comme justificatif pour être placé en ASA en cas d'impossibilité de télétravailler. Un arrêt de travail n'est pas nécessaire.

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT de l'Eure.